



Allthings

**Conditions supplémentaires d'utilisation
pour la micro-application « Place du
marché »**

**« Place du marché » Micro-App Licence
Agreement (MLA)**

**Allthings, version mars 2019
Allthings Technologies AG
Lange Gasse 8 – 4052 Basel – Suisse**

1 Description de la micro-application « Place du marché »

Cette micro-application est un service d'achat et de vente de choses. Cette micro-application peut également avoir un autre nom, comme par exemple « Petites annonces » ou « Tableau noir ».

Si elle est activée, la « place du marché » vous donne la possibilité de proposer des choses ou des prestations de service à l'achat dans la communauté et de contacter des vendeurs de choses via la place du marché. La communauté est formée par les personnes enregistrées sur Allthings qui habitent ou travaillent dans le bien immobilier (ou dans le lotissement auquel le bien immobilier appartient). Si la communauté est élargie ou restreinte, par exemple parce que votre communauté est reliée à la communauté d'un autre lotissement ou parce qu'un nouveau bâtiment est construit dans votre lotissement, vous en serez informé au préalable. En plus de la communauté, les partenaires locaux du bien immobilier décrits ci-dessus (par ex. l'administration/les propriétaires du bien immobilier et des fournisseurs locaux comme, par exemple, un café à proximité) qui ont demandé un accès à la plateforme ou à partager des services, et nous, chez Allthings, pouvons, le cas échéant, lire les entrées de la place du marché, publier nos propres entrées ou contacter des vendeurs.

2 Dispositions d'utilisation

Les conditions suivantes s'appliquent à la micro-application décrite au paragraphe 1 et les prestations correspondantes d'Allthings et complètent les conditions d'utilisation ci-contre d'Allthings (ci-après « EULA »). En cas de divergence entre les EULA et le présent MLA, les dispositions du présent MLA prévalent sur les dispositions d'EULA.

Le présent MLA devient valide dès que vous activez la micro-application décrite au paragraphe 1. La durée du présent MLA et le droit d'utilisation de la micro-application décrite au chiffre 1 prennent fin à la fermeture de votre compte ou à l'arrêt de la micro-application par Allthings.

L'utilisation de la place du marché requiert d'être majeur et d'être en pleine possession de ses capacités légales. Les mineurs, soit les personnes qui ne sont pas encore âgées de 18 ans révolus ou les personnes n'ayant pas toutes leurs capacités légales, ont besoin de l'accord de leur représentant légal pour s'inscrire. L'utilisation de la place du marché constitue l'assurance que ces conditions sont réunies.

Les vendeurs et les personnes intéressées conviennent après la première prise de contact, directement et sans autre intervention d'Allthings, des conditions de vente et organisent d'elles-mêmes la remise et la restitution de l'objet.

Allthings met uniquement la plateforme et ses fonctionnalités à disposition sans être responsable de la conclusion et de l'exécution des actes de droit entre les utilisateurs. Pour tout ce qui concerne ceux-ci, adressez-vous directement à vos partenaires contractuels. Allthings n'est en aucun cas responsable des risques liés à une vente envisagée ou conclue et décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ainsi occasionnés.

Si vous utilisez la place du marché en tant que vendeur, vous nous donnez le droit d'afficher vos contenus à d'autres utilisateurs de la place du marché et de transmettre les demandes des personnes intéressées à votre adresse e-mail. Si vous utilisez la place du marché en tant que personne intéressée, vous nous donnez le droit de transmettre votre demande au vendeur et de lui afficher votre adresse e-mail enregistrée chez nous sur la plateforme dans le but de la prise de contact.

Si vous utilisez la place du marché, vous acceptez de respecter les règles suivantes :

- vous ne pouvez pas proposer à la vente des choses dont vous n'êtes pas propriétaire ou pour lesquelles vous ne possédez pas les droits de vente complets.
- vous ne pouvez pas proposer à la vente des choses dont l'offre viole des directives légales (par ex. copies volées) ou qui sont contraires aux bonnes mœurs (par ex. pornographie).
- Allthings met à disposition la place du marché uniquement en tant qu'exploitant technique et n'est pas responsable de la planification, l'exécution ou l'organisation d'une vente ni pour l'exécution de la transaction d'argent.

Allthings ne peut garantir que les utilisateurs de la place du marché satisfont à l'obligation escomptée de soin.

3 Autres conditions

3.1 Modifications du MLA

Allthings peut modifier à tout moment le présent MLA. Les modifications prennent effet une fois qu'elles sont publiées sur le site Internet d'Allthings ou qu'Allthings vous en informe par un autre biais. Merci de consulter régulièrement le MLA sur le site Internet (www.allthings.me/de/dokumente) pour voir les éventuelles modifications. En continuant d'utiliser les services après la date à laquelle les dispositions ont été modifiées, vous confirmez à chaque fois votre accord avec la version du présent MLA en vigueur au moment correspondant.

3.2. Caducité partielle

Si une ou plusieurs dispositions du présent MLA est caduque ou invalide ou s'avère irréalisable, les autres dispositions n'en seront pas affectées. Les différentes parties des dispositions concernées seront remplacées par les dispositions légales en vigueur.

4 Droit applicable

Sous réserve de lois nationales applicables sur la protection des consommateurs, à l'exclusion du conflit de loi, le présent MLA est soumis aux lois suisses, hors droit d'achat des Nations Unies. La juridiction exclusivement compétente pour tous les litiges issus de et en lien avec le présent MLA sont les tribunaux du canton de Bâle-Ville.